

rent. — 2°) De 1792 à 1795, la maçonnerie, devenue nettement suspecte, n'a qu'une existence assoupie. Le Grand-Maître Philippe Égalité la renie (janvier 1793). Le Grand-Orient est en sommeil, son administrateur arrêté; presque tous les ateliers fermés. — 3°) De 1795 l'ordre se reforme peu à peu, vit d'abord sans certitude du lendemain, reprend année par année sa consistance. — (pag. 145) Napoléon pensa à se subordonner la maçonnerie, comme toutes les autres puissances d'opinion. Il en favorisa la reconstitution et l'unité et en fit de son frère Joseph le Grand-Maître. La maçonnerie, ainsi asservie, connut une brillante prospérité materielle, mais pendant laquelle le travail fut médiocre. Dans l'ensemble, la maçonnerie impériale s'avéra plus anticléricale que la maçonnerie d'ancien régime, et ce mouvement d'hostilité au catholicisme n'y cessera plus guère. — (pag. 164) Durant la Restauration, la Franc-Maçonnerie ne cesse pas de demeurer dans l'ombre de l'autorité. Les rois la supportent volontiers, sauf une très courte période de réaction. Et le Grand-Orient se montre, en la personne de ses dirigeants, tout disposé à tranquilliser le pouvoir. A l'intérieur de la maçonnerie régulière, le seul effort intéressant de ces années d'asservissement est un effort constitutionnel. Un courant libéral se précise peu à peu, au point de constituer des ateliers entièrement hostiles à la royauté et de provoquer des formations *extra-maçonniques* républicaines et conspiratrices (pag. 178). La République de 1848 trouve les Maçons français divisés de doctrine, au point que, au moment où certain frères luttent pour la république, d'autres s'efforcent de rendre la maçonnerie plus religieuse et aristocratique. — (pagina 194) Au lendemain des journées de février la Franc-Maçonnerie française s'est *naturellement* ralliée à la République..... Rien ne marque mieux le traditionalisme timide qui domine encore l'esprit de la maçonnerie française que la refonte constitutionnelle de 1849. Pour la première fois en France, une constitution maçonnique fait de la croyance en Dieu la base de l'Ordre. Cela va être l'origine de controverses qui dureront près de trente ans. — (pag. 203) Le coup d'État du 2 décembre ne